

René Merle, *L'écriture du provençal de 1775 à 1840, inventaire du texte occitan, publié ou manuscrit, dans la zone culturelle provençale et ses franges*, Béziers, C.I.D.O. 1990, 1030 p. Texte intégral et corrigé de la thèse soutenue en 1987.

1

Le retour des Bourbons.

1814, le premier retour des Bourbons.

Le retour des Bourbons, en 1814, suscite en Provence une floraison d'hommages dialectaux qui surprend après le silence relatif de la période impériale.

La différence est nette avec le Languedoc, où ces hommages sont loin d'avoir pareille ampleur, et où ils impliquent moins d'auteurs connus. Gaussinél, Rigaud, participent, mais Tandon, Aubanel, qui avaient réédité leurs oeuvres à la fin de l'Empire, se taisent une fois les Bourbons revenus.

Certes, ces textes provençaux sont fort minoritaires dans le discours français. Mais dans cette apparente levée d'un tacite interdit d'écriture, ils nous apparaissent procéder d'une mise en oeuvre de la pulsion de plaisir qui engage, durablement, les auteurs provençaux. Ainsi, la circonstance politique lance dans l'écriture provençale, modestement, le marchand-fabricant drapier de Marseille Bellot, dont la place sera importante plus tard dans les lettres d'oc.

La langue du coeur connote d'autant mieux l'adhésion à la Monarchie et à la paix retrouvées, qu'elle investit d'une part le naturel et *l'estrambòrd* populaires, unis dans un imaginaire festif, et d'autre part, contradictoirement peut-être, la dignité historique de la langue. Double distance prise avec la francitude dans ce qui, paradoxalement, est salut à une certaine France, salut au pouvoir français.

Il est intéressant de constater que cette opération unanimiste achoppe, au niveau des registres stylistiques, sur l'immédiate difficulté de se situer par rapport à des sentis divergents de cette symbiose peuple-langue, et sur les tensions socio-politiques occultées un temps par l'enthousiasme.

Estrambòrd, altérité ethnique et texte provençal.

Le salut aux Bourbons met en évidence une différence populaire, qui pour servir cette fois une "bonne" cause, ne laisse pas, quoi qu'il en dise, d'effrayer le lettré. L'enthousiasme populaire associe la langue proclamée et le comportement ethnique festif. Or, remarquons-le, ces textes

écrits à chaud, plus parlants que les reconstructions ultérieures, situent l'enthousiasme du peuple dans un blocage diglossique signifiant.

L'idome en effet est langue des femmes, exclues de la vie publique. Dans la réalité de l'événement, les femmes chantent dans un provençal qui n'accède pas à l'écrit du compte-rendu, aucun lettré ne juge utile de noter leurs couplets, les hommes participant eux de la normalité de la langue dominante. Ainsi de cette relation marseillaise de l'exultation populaire du 14 avril, à l'annonce du retour du Roi :

“On vit entrer dans Marseille des pelotons de femmes, ou plutôt des milices composées de jeunes filles, qui, sans autres chefs que des mères de famille, portant l'étendard des Bourbons, et venues des villages voisins, tels que Château-Gombert et Saint-Jérôme, chantaient des en rues, dans l'idiome provençal, des ritournelles où se peignaient les sentimens qui animaient le peuple des campagnes, et l'effusion avec laquelle on se livrait au bonheur de ne plus craindre le fléau qui dépeuplait les campagnes. On vit arriver aussi plusieurs troupes de jeunes gens qui, marchant au bruit d'une musique guerrière, précédés d'un drapeau blanc, parcoururent tous les quartiers de la ville. C'étaient des conscrits réfractaires, de jeunes déserteurs, qui retirés sur les rochers, et cachés dans les forêts, ne voulaient point servir d'instrument à l'ambition”.

Aucune mention de provençal à propos des jeunes hommes qui regagnent la ville, les hommes chantent en français, les femmes en dialecte. De même pour les fêtes dans la cité :

“A neuf heures précises, un feu de joie a été brûlé sur la place St.Louis ... Des groupes de chanteurs faisaient entendre l'air si chéri d'Henry IV, tandis que les enfans et les femmes de la halle répétaient en chorus la chanson populaire du Castagnié”.

Par contre, les hommes assument cette folie ethnique, si peu intégrée à la politesse et à la douceur des moeurs nationales, comme aurait dit le préfet du Var en 1801. Folie dont le docteur Robert montre, à propos du banquet en plein air offert à Marseille au Comte d'Artois que, loin d'être anarchique, elle est régie par des codes de comportement efficaces.

“Mais pourrions-nous retarder plus long-tems de parler de ce mouvement d'enthousiasme qui, semblable à la flamme électrique, s'est communiqué d'une manière instantanée à tous les convives et nous a procuré la représentation d'une fête non énoncée dans le programme, et dont l'idée n'avait pu éclore que dans la tête bouillante et sulfureuse des Provençaux ? Comment en effet n'être pas ravi d'admiration et sêcher de plaisir, en voyant la gaie et folâtre danse connue dans le midi sous le nom de farandoule, réunir tout à coup plus de quatre mille personnes autour de la table du Prince, et les faire livrer pourtant avec une sage retenue aux élans les plus variés de leur délirante allégresse”. Le Prince est attendri par “cette agréable marmelade chorégraphique que les politiques appelleront sans doute une folie provençale très sensée”, qui mêle soldats, gardes nationaux, marins. “Par un contraste frappant, et qui ne peut qu'être très-honorable à l'esprit marseillais, le plus grand calme a succédé dans un instant à la plus tumultueuse agitation, et l'on a vu se former alors des masses imposantes qui ont marché gravement /.../ chantant en chœurs l'air guerrier si joyeux de Vive Henri IV”.

Cette folie ethnique est, à cet égard, d'autant plus démocratique, et donc dangereuse, qu'une hybris inconsidérée. Sc.Marin écrira en 1831 de ce peuple provençal : *“C'est par un républicanisme instinctif, mais aveuglément élaboré, que les prolétaires, en 1814 et 1815, se sont groupés autour des Bourbons, avec plus de bruit que les autres Français”.*

Il ne semble donc pas que le choix langagier, même inconscient, des lettrés soit innocent, de mettre en scène la seule parole des femmes, et d'évacuer l'unanimité populaire vers les territoires moins dangereux de l'exultation “nationale-provençale” ritualisée. La parole de ces hommes ayant refusé le service aurait pu dire autre chose, comme malgré elle.

Royal Sibò.

Dans la floraison des chansons de 1814 en effet, où le provençal, mieux que le français, semble dire l'enthousiasme populaire (on salue autant le retour des Bourbons que la paix retrouvée, et l'espoir d'une suppression des Droits réunis), la chanson *Royal Sibò* apporte une note singulière : égalitarisme convivial des réfractaires du Luberon (*noste pichote républico*), défi littéralement sans culotte à l'opinion bourgeoise (*Sé disié qu'eyan de canayo / Percequé n'avian gin dé brayo*), grossièreté provocatrice rituelle des mouvements paysans (*Pissen oou quieou d'ou Coumissari*), défi à l'autorité de Napoléon (*Nicoulau vilen bestiari, Lou Couchoun*), de ses agents du fisc (*lei gabian*), mais au delà à toute autorité oppressive en ce domaine, *Royal Sibò* condense en quatre strophes les contradictions d'un royalisme populaire, qui porte en germe la mutation à venir vers le Rouge. Nous sommes loin de la bonhomie souriante, et unanimiste, des saluts provençaux du bibliothécaire aixois Diouloufet, et de ses disciples d'Avignon.

Dès 1814, Diouloufet et les premiers renaissantistes provençaux posent leur entreprise à l'intersection, difficile, d'une reconnaissance en dignité (Langue des Troubadours), et d'une reconnaissance d'usage (langue du peuple). *Bastidanos*, *artisanotos* et surtout *pastourettos* de Diouloufet autorisent la mise en scène d'une Provence que l'on veut fidèle à son Roi, à son histoire et à sa langue, dans l'entreprise littéraire.

Le petit lettré qui sans doute se cache derrière le *pastre* réfractaire, place au contraire le retour du provençal écrit sur le terrain de la réalité. Il ne pouvait qu'être isolé. Significativement, après les Cent Jours, la seconde vague d'écriture provençale dénoncera la canaille niveleuse et partageuse du jacobinisme impérial de 1815, mais aussi s'adressera, en prose et dans un clair souci de communication efficace, au peuple royaliste qui continue, y compris par la force, à s'opposer aux *gabians*.

Royal Sibò, Air : D'oou noué d'oou Cassaïré dé fila.

Lou pu gran poplé dé la terro,

Quan navié enca gis dé banniero,

Lei Roumain, dé tout nen fasien,

Soun drapeou ere un poou dé fen,

Aro tout imite l'antico,

Noste pichote républico,

A fa coume elei din aco :

Per drapeou aven un Sibò.

Sé disié qu'eyan de canayo,

Percequé n'avian gin dé brayo,

E qu'eyan dé maridei gen

Que voulavian jusques oou bren.
Pamen lei campagno, lei vilo,
Emé nous autre eroun tranquilo ;
E, davan nostei batayoun
Fasian fugé qué lei capoun.
Pissen oou quieou d'ou Coumissari
De Nicoulau vilen bestiari,
Lou Couchoun qué, dé nostei chan,
Venié per mangea leis aglan.
Quan lei grippe-soou nou plumavoun,
Quan lei gabian nous espeyavoun,
Nous sian arma touteis ensen,
Per mai arrapa noste ben.
Per la France nia plus d'alarme,
Louis parei, renden leis armo,
E venen touteis à sei pé,
Coume dé fidelei sugé ;
E veira la natioun entiero
Sé per noste audace guerriero,
Lou Rei poou fairé marcha oou co,
La flour d'alis é lou Sibo.
T.Licas di Rountaou, Pastré de Sant Hilairé.

La mise en scène de Diouloufet.

Dans la fissure momentanée de la dominance du français, Diouloufet, sous-bibliothécaire de la Méjanes d'Aix, risque un passage à l'acte d'écriture en provençal :

“Mes chants royalistes dont quelques uns sont devenus nationaux et populaires ont été les premiers qui se sont fait entendre en France en l'honneur des Bourbons”, écrit-il en 1829 Très

répandue et imitée dans le Sud-Est, sa *Cansoun nouvello* sur l'air de *Figliae* (les *Alleluia*), dans sa popularité soigneusement spontanée de registre, témoigne en fait d'une lecture attentive de Gros et de Bonnet-Bonneville. Popularité bonhomme, familiarité affectée, "*estrambòrd*" de bon aloi de ces *Alleluia* si populaires donnent le ton à toute cette première vague de production dialectale.

Cansoun nouvello, Sur l'Air : Alleluia, alleluia, alleluia.

Noustei Bourboun soun revengus,

De long-ten nous quittaran plus ;

Canten toui coumo d'esglarai, Alleluia, etc.

Lou bouenhur et la douço pax

Marchoun après, suivoun sei pas ;

Es doun ben justé de crida, Alleluia, etc.

Lou coumerço reflourira,

Lou sucré diminuara,

Et la marluço arribara, Alleluia, etc.

Au diablé lei drés réunis,

Plus de larmos, plus de counscris,

Lei rats de cavo an descampa, Alleluia, etc.

Lei garnisaris affama

Nouesté pan vendran plus mangea,

Ni lou fricot qu'avian couina, Alleluia, etc.

Lei pairé aouran mai seis enfans,

Car aven plus gés de tyrans ;

Aro lou sang plus coulara, Alleluia, etc.

Lei calegnaire revendran,

Lei fillos si maridaran ;

Coumo aco li faran crida, Alleluia, etc.

Que de joyo, de félicita ;

Ah, lou plaisir nous a estouffa,

Es ben justé dé sespurga, Alleluia, etc.

Maï cridan avant dé fini :

Vivo lou Rei, vive Louis,

Soun fraïré et sei nebous aoussi, Alleluia.

Seignour douna-li la santa,

Fés lei viouré, fés lei regna,

Enca maï que Martin Sala, Alleluia, etc.

Per acaba nouesto cansoun,

Si poussédan noustrei Bourbonn,

Va deven ei Reis allia, Alleluia,

Alleluia, aleluia, alleluia.

D'autres témoignages permettent de situer le déphasage de cette popularité de bon aloi avec une autre réalité populaire, triviale et brutale. Victor Gelu se souvient avec horreur avoir vu une foule déguenillée exulter aux Grands Carmes, devant un mannequin représentant l'Empereur, pendu par les pieds, éventré. *“Une centaine de femmes, vieilles pour la plupart, et tous les enfants en guenille de ce misérable quartier, dansaient un branle au dessous du hideux trophée et chantaient à tue-tête la chanson patoise alors si populaire : mangearen plus dé farineto, faliroun-lira, falarireto, faliroun lira !”* (Gelu a 8 ans en 1814).

Letuaire, dessinateur et mémorialiste toulonnais, a des souvenirs précis (il est né en 1798) du port où une petite foule de notables et de commis de la marine chante en l'honneur des Bourbons (auxquels Letuaire est, par tradition familiale, hostile). *“Leïs carignaires revendran, leïs fillos si maridaran, leïs maris li faran creïda, alleluia! alleluia! - comme on le voit par cet échantillon, c'était assez niais, c'était stupide”*. On aura reconnu la version toulonnaise de la chanson de Diouloufet. *“On chantait aussi, à cette époque, d'autres morceaux de même valeur, et qui émanaient de Marseille ou d'Avignon, contrées qui étaient royalistes. A propos de l'Aigle on entendait : Pauro gallino! n'en faras plus gés d'uous! leï royalistos, T'an cordura lou cuou ... C'était chose très propre, et nos belles dames ne dédaignaient point de se mêler à de tels refrains. Je parle de celles qui se disaient royalistes. Tout cela égayait la masse du peuple, et c'était à qui apporterait son contingent. Une autre était : Emé d'uous faren d'ooumelettos, fariroun rira fara riretto, fariroun rira. Venait ensuite le fameux refrain, eh tra la ra ra, eh tra la ra ra, eh tra la ra ra ra ra ra”*. Les chansons de la canaille, de la lie du peuple, la collusion de ce lumpen et de certains notables, révulsent le libéral.

Cette injection de provençalité populaire dans une réalité langagière et festive très majoritairement française et cultivée est accompagnée par le lettré, et ses relais politiques, d'une opération de mise en scène culturelle de la différence ethnique : la brutalité codée de la farandole est proclamée devant les Académiciens d'Aix perpétuation de la danse des Grecs de l'antiquité.

Ainsi la véritable dimension populaire du salut aux Bourbons est intégrée, digérée dans ce premier écrit provençal, et dans sa glose française. Mais cette intégration est retournement de la différence nationale-populaire en différence nationale-provençale, mise au service de la réaction royaliste.

L'adéquation proclamée de l'idiome à l'événement devait, inévitablement, interpellier les consciences provençales sur le sens du retour en écriture du provençal. Il n'est pas évident qu'elle lui ait été, à terme, profitable.

La double délégation de parole populaire.

La poésie de Diouloufet porte dès ses débuts un senti national-provençal dans un registre stylistique (ton enjoué, fausseté naïf), qui s'épanouira avec le premier Félibrige. Cette poésie provençale situe un Ailleurs familier, "*poulidos chatos*", etc, que Morel reprend à sa manière. Morel, il y a peu chantre officiel de l'Empire, fait dire aux *répétierou* d'Avignon à Monsieur, frère du Roi :

Vostou visite es un soulas ;

Aquélou de Nicoulas,

Ere un escoufestré, hélas...

La *cansoun novello* de J.H.L salue les envahisseurs étrangers et reprend le registre de Diouloufet : “

Anen dansés poulides chato

Craignés plu ren, agués plus paou ;

La suppressioun de Bouano-pato,

Va vous leissa ce qué vous faou.

Plus de guerro, plus d'esclavagi,

Un Bourbon ven vous gouverna,

Attendés per lou mariagi

Que lou retour d'aou ben-eima ...

Morel, comme Diouloufet, s'adresse dans une injonction unanimiste à l'ensemble des Provençaux. Le lieu d'où ils parlent, tous les deux, est bien celui d'une écriture personnelle de l'idiome commun. Modestement, mais clairement, le lettré fait fonction de porte-parole de tous, dans un registre d'écriture provençale à la fois totalisant et réducteur.

Par contre, les notables lettrés marseillais, en situation de délégation de parole populaire, laissent au français l'emphase assumée, et empruntent au génie consacré de l'idiome énergie et naïveté, la saveur de la parole féminine populaire. La parole masculine est rare, le salut traditionnel du patron pêcheur au Prince apparaît à peine. Tout au plus, dans la *Roundo de la Rejouissanço de la Pax*, Patroun Musclaou chante dans le registre de l'opérette marseillaise d'ancien régime :

Bannissens la tristesso,

Leis soucis, lou chagrin,

Mélens nouesto allegresso

Oou souen daou tambourin.

Il est flanqué des personnages de la crèche laïque marseillaise, repris de la pièce de Bonnet-Bonneville de 1801, tanto Charlotto, Moussu Creiren le sceptique, Meste Nourad le bon bastidan ...

On réédite à Marseille en 1814 la pièce cérémonielle de Blanc-Gilly donnée en 1783, sans la perpétuer d'une parole actuelle. La délégation de parole marseillaise emprunte à la langue des femmes ce naturel langagier qui avait pu se soutenir jadis de la langue des hommes. Les publications du temps ne cessent de rappeler, à propos de la visite de Monsieur, frère du Roi, en octobre 1814, celle de son prédécesseur de 1777, et comme à son frère, on lui prête une réponse patoise :

Le corps des bouquetières, des marchandes de fruits et de poissons, eut l'honneur de complimenter aussi S.A.R. sur le cours St.Louis. Elles étaient toutes richement costumées, et portaient une corbeille remplie des dons de Flore, de Pomone et de Thétis. Leur compliment en langage provençal contenait une idée très ingénieuse et qu'on ne peut traduire que bien imparfaitement. Elles ont dit, dans un sens allégorique qu'il est facile de saisir, "Qu'une Abeille de mauvaise race avait voulu sucer toutes les fleurs, mais qu'elle n'avait pu toucher au Lis qui est la plus jolie, et qui avait été conservée dans leur coeur ; qu'aujourd'hui cette abeille était en fuite, le Lis allait fleurir, et qu'elles juraient pour toujours fidélité aux Bourbons". On assure que le Prince leur a répondu avec la plus grande bonté, vous merciou ben ! ”.

Comme si, dans cet appareil festif, la langue introduisait une relation fusionnelle du peuple et du prince, à laquelle le prince répond par le signe même de cette communion, la langue. Nostalgie de ce temps où, comme l'avait écrit Morel en 1808, *“les mœurs confondaient sans cesse les citoyens que séparaient les lois”*.

Peu après est publié le texte provençal de ces propos des revendeuses, accompagné d'une autre traduction :

“Compliment des Bouquetières :

L'abeyo de raço marido,

Toutei lei flours voulié suça ;

Mai l'IERI, qu'es la plus poulido,

L'avian din nouestré couar,la pousqué pas touca.

Aro l'IERI flouris et l'abeyo es fugido.

Ei Bourbouns per toujours juran fidelita.

Une abeille maudite avait par sa morsure

Outragé les plus belles fleurs.

Pour préserver le Lis de son injure,

Nous l'avions caché dans nos coeurs.

Mais par le plus heureux prodige,

Le lis est relevé sur sa brillante tige ;

L'abeille fuit, et nous jurons

Amour éternel aux Bourbons.

Compliment des Fruitières :

Naoutré couneissen pas l'intrigo,

Mai vous diren senço façoun

Qu'à Nicoulas faren la figuo,

Et dounaren la Poumo ei Bourbouns.

Humbles courtières de Pomone,

Nous osons, Prince bienfaisant,

Des fruits qu'a vu mûrir l'automne,

T'offrir un modeste présent.

Nous ignorons l'art de l'intrigue,

Mais dans tous les tems nous voulons

A Nicolas faire la figue (la nique)

Et donner la Pomme aux Bourbons.

Par M.Audibert, Notaire”.

La fête passée, le petit notable signe sa production et la traduit. On ne saurait plus clairement signifier la différence de registres des deux langues. Cette tentative d'écriture, aussi fugitive soit-elle, marque de façon fort intéressante, dans son rapport au français, les ambiguïtés à venir de l'écrit marseillais.

La rupture de l'unanimité.

Les premiers feux du retour des Bourbons sont à peine passés que déjà l'écriture du provençal propose des entreprises divergentes, témoignant toutes à leur façon d'une impuissance initiale.

La représentation unanimiste de la parole populaire marseillaise, "énergique et naïve" est bientôt mise au service public d'intérêts contradictoires. En témoigne son utilisation, apparemment unanimiste, dans la querelle municipale, et surtout dans la querelle de la franchise du port, qui divise la bourgeoisie locale. Le "naturel" est d'autant plus utilisé qu'il vise à obtenir l'approbation du peuple, ou, à tout le moins, à donner le sentiment d'un aval populaire.

Ainsi, l'apparente naïveté de la *Chanson du Martegaou*, l'innocent par excellence, se félicite sur l'air traditionnel *deis Aouvergnas*, le *Pairoou rou* bien connu, et à travers l'enthousiasme proclamé, que le maire du temps de Napoléon reste en place. Par poissardes interposées, les élites modérées délivrent leur message aux exaltés.

Une partie de la bourgeoisie réclame la franchise, dont elle attend le retour de la prospérité. D'autres craignent qu'en repoussant aux frontières du terroir les barrières douanières, on ne bloque le développement industriel. L'avenir leur donnera raison. De nombreuses chansons françaises demandent la franchise. Le dialogue provençal sur la franchise, dans la brutalité de l'attaque populaire (les pauvres contre les *Moussus*) couvre en fait d'autres intérêts. Par contre, la chanson qui le suit sur la même feuille volante, retour dans la célébration du prince à un unanimisme que la querelle avait fait éclater, n'a pas besoin de ce ton "populaire" : son registre est tout "poétique".

Ainsi, paradoxalement, l'utilisation "littéraire" du provençal de Marseille renvoie au contraire aux territoires traditionnels, et depuis longtemps désertés par l'édition locale, de la représentation diglossique. Mais l'altérité sociologique de la langue est essentiellement désamorcée dans la connivence intériorisée de la grosse gaïeté.

Un texte nîmois contemporain témoigne de la fragilité des représentations unanimistes. Pourquoi ce languedocien, dont on écrit en 1802 qu'il est abandonné au bas-peuple et aux chansonniers de charivaris, qu'il est totalement méprisé, réapparaît-il dans la bouche de trois "*travaïadous*", pour un récit "à plat" de la visite du Prince ? Le peuple, par là respectabilisé, s'y exprime dans un registre d'allégresse prosaïque à cent lieues de ce ton de naturel, ce tour patois inimitable dont Aubanel, qui venait de rééditer son ouvrage de 1802, voulait témoigner. L'auteur, sans doute le magistrat Roustan, ne vise pas ici à des retrouvailles ethniques avec le génie de la langue, mais, à travers la langue, veut sans doute témoigner d'un unanimisme occultant les tensions terribles dont la ville est grosse, et qui vont éclater peu après.

La perpétuation des représentations unanimistes ne sera guère possible après les Cent Jours et la Terreur blanche, sinon dans le *nous* intégrateur, retrempé aux fraîcheurs de Saboly, que Diouloufet continuera à proposer, dans un registre dont héritera, à son corps défendant, le premier Félibrige.

Mais, parallèlement, et dès avril 1814, le bibliothécaire d'Aix avait tenté une autre justification d'écriture, autrement plus ambitieuse.

Le renaissantisme dans le discours ultra.

Dès le retour des Bourbons, en avril-mai 1814, Diouloufet est proclamé troubadour de service. On le salue ainsi à la séance de la Société académique d'Aix : *“M.Diouloufet a exprimé par une allégorie en vers provençaux les sentimens dont la société était pénétrée au sujet du départ de M.le Comte Portalis. Mais ce n'est pas seulement comme poète provençal que notre nouveau Troubadour mérite des éloges. Il n'est aucun genre de composition, soit en vers, soit en prose, dont sa muse féconde ne s'acquitte avec succès”*.

Mais alors qu'à Marseille le mot *troubadour* est un topos commode, mis à fréquente contribution dans les chansons françaises et saluts cérémoniels, mot sans aucun contenu provençaliste, Diouloufet va s'en emparer pour reprendre, d'abord en français, puis immédiatement en provençal, les grands thèmes provençalistes dont la Société académique d'Aix avait débattu sous l'Empire, et qu'il retrouve dans la lecture de Gros : antériorité du provençal, gloire passée, fonction civilisatrice, etc. Le prince est salué au nom d'une Langue, la langue des troubadours, et non plus seulement au nom d'un peuple unanime.

Le sous-bibliothécaire d'Aix Diouloufet salue ainsi le Prince :

A Moussu, Lou bravé frairé de nousté bouen Rei.

Grand prince perméttés ei Musos de Prouvenço

Deis bords de l'Arc et de Durenço

de vous faire soun couplimen.

Ses pas dei pus courous, sara sincere aumen,

Vous parlaran la languo dei Troubairés

De la glori et l'amour nouestrei premiers cantairés

Coumo dei chivaliers deis hommés renoumas

(Seroun de nouestés tems les aurias enrhaumas)

S'entendés pas ben soun ramagi

Vouesté couer vous l'expliquara

Car, Moussu, nouesteis hueils n'avés qu'a regarda

De nouestés premiers comtés es lou simplé lengagi

Et lou vieil parauli, doou couer et de l'amour.

Ansïn n'aven besoun Princé dins acques joiur

Car va vésés,... mai, noun pourrias pas creiré

Lou bouenhur, lou plaisir qu'aven hui de vous veiré.

Ah ! pouden pas vous l'exprima

Et coumo au mes d'abriou sian mai démémouria

Aven belle dire et belle fairé

Bramar et courré dé tout cairé

En français, en patois fairé de coumplimens

Vous fa veiré lou gué, bastouniers et dansairé

(Doou bouen vieil Rei René leis gais amusamens)

Escoula toutei lei calens

per ben illumina la villo et lou taraire

Aco ei pati pata paren

Saren toujours ben au dessous pécairé

De noust'amour, de noustei sentimens

Et de tous noustei impressamens.

Et la litanie des compliments s'achève ainsi :

Ah ! que d'alleluia, de brams et de cançons

Lou mangea, lou dourmi es pas plus de sesoun

Qu ris, qu plouro, ou fa gavelets et cambado

la testo de cadun ero destimboulado

Jouines et vieils tout fa lou fouligau

Ei angis poudian faire gau

Que sagan, qu'estrambots ... Ah ! la bello journado

Per lou fidélé Prouvençau

Emaquesto deis Princé sera gravado

Au fon dé noustei couers jusqu'au dernier badaou.

Diouloufet, Sousbibliotécari d'Azai.

La fin du texte, répétition de l'*estrambòrd* populaire d'avril, est comme le garant innocent, dans ces gambades enfantines, de cette demande de reconnaissance impossible de la Langue à un

pouvoir français dont l'Ultra participe. L'affirmation de différence est ourlée d'une fidélité proclamée des bons Provençaux à la dynastie, qui désamorce les inquiétudes.

Reprenant Achard, sans le nommer, Diouloufet boucle la boucle en affirmant que la langue de ce peuple est toujours, de fait, la langue des troubadours. Le temps n'est pas encore venu des imprécations contre le français ; les deux langues ne sont pas en compétition : le Prince est salué au nom de l'authenticité d'un pays, d'une langue, dont il procède de par sa filiation.

En affirmant, en provençal, son attachement au pouvoir central, français, dont la logique qu'il découvrira dix ans plus tard est de nier la spécificité provençale, Diouloufet n'assume la contradiction que par son engagement politique. Quand les Bourbons seront renversés, l'adéquation formelle entre le pouvoir politique installé à Paris et cette provençalité de rêve s'évanouira, signant la fin de l'entreprise d'écriture. Mais pour l'heure, le salut dans la langue des troubadours lui permet d'apparaître en sujet direct de son écriture, et non en délégation de parole. La porte est ouverte à l'entreprise d'écriture.

1815, le second retour des Bourbons.

La Terreur blanche s'accompagne d'une seconde poussée de publications, fort différente. La première était exultatoire et volontiers proclamatrice de thèmes idéologiques (politiques ou provençalistes). Le passage du provençal adulateur de 1814 au provençal meurtrier de 1815, dans la haine proclamée de la Révolution politique et sociale, marque un règlement de comptes entre compatriotes. Significativement, aucun recueil renaissantiste ultérieur ne publiera ce qui se chante alors dans le triangle sacré. Un couplet, parfois, prend de son exhumation débonnaire une saveur folklorisante. Les quelques mois de la Terreur blanche sont pourtant un bon exemple de prise en compte apparemment spontanée et collective de la langue populaire.

La Provence portera longtemps le poids du forfait : en 1823 Desanat s'excuse auprès de Béranger :

Prouvençaou, aqueou mot t'esfrayou,

D'avançou l'avieou ben previs

Mé vas diré qué la canayou

A déshounoura moun péys

Mais Desanat, que la terreur blanche avait menacé, parlait et écrivait provençal : l'idiome est commun aux bourreaux et aux victimes. Quel sens alors donner à la dichotomie langagière, chants tout français des partisans de Napoléon pendant les 100 jours, couplets provençaux des royalistes ?

Diouloufet et la seconde Restauration.

Quand le dialecte assume la haine viscérale, les grâces de la Muse provençale à peine retrouvée ne conviennent guère. Abasourdi, terré pendant les Cent Jours, Diouloufet se rattrape dès le second retour des Bourbons. En 1816, il fait imprimer "*en petit nombre*" précisera-t-il, sa *Coumplainto d'uno Bargièro*. "*Cette romance fut composée pendant l'orage même, et chantée dans l'intérieur des maisons*". Les attributs de la provençalité, bergers, galoubets, danses, etc, soutiennent cette pastorale, allégorie d'un peuple rural, unanime dans sa foi royaliste, sur lequel s'abat l'orage. L'œuvrette lui apparaîtra sauvable, il la réédite en 1829.

Ce n'est pas le cas du *Courrier Prouvençaou* qu'il oubliera de revendiquer par la suite : l'ethnisme de la fête calendale, de ses airs allègres, est récupéré dans le salut à l'invasion étrangère :

Noun, si poou pas veiré une armado plus bello/.../

Saboun qu'un mot de franciot,

Abba lou Corse, s'entendé qu'aco ...

Il gardera manuscrit *lou Jugeamen de Bonaparte*, rédigé en 1814, complété haineusement en 1815. Sa mythologie de pacotille voue l'Ogre à un enfer digne de toutes les Missions de Provence. Curieux fantasmes :

A proun courru d'eissi, d'eila,

Fouesso corps a proun pousseda

Puis a la fin amperour ses fa

Une note précise : "*Voyez dans les acta sanctorum, tom.3.27 avril : Le démon Napoléon qui possédait une religieuse*".

La création de Diouloufet se présente donc comme la mise en scène, publiable ou non, d'entités abstraites, d'allégories, de personnages familiers et lointains. Le provençal est langue du Troubadour qui parle à tous, c'est à dire à un peuple supposé unanime. La haine de Diouloufet, n'étant pas celle du corps à corps, lui permet de garder les mains propres.

Il en va tout autrement en Vaucluse, où sous la plume d'anonymes sans prétentions littéraires, l'idiome natal, bien plus que le français, connote le passage à l'acte, directement meurtrier.

Les chansons de Vaucluse.

Seul à les évoquer, Cerquand renvoie ce corpus abondant à sa médiocrité. Ces textes sont pourtant hautement signifiants par leur efficacité meurtrière. Insistons sur l'abondance de ces chansons, très souvent imprimées, et sur le désir de règlement de compte effectif qu'elles expriment. La peur panique d'un retour au jacobinisme politique et social, qui a accompagné les Cent Jours, se résoud dans une explosion de haine. On dresse la liste des Fédérés, nominativement, "*bregand de Robespierrou*" qu'il faut guillotiner, percer de bayonnettes, envoyer en Sibérie, noyer dans le Rhône, comme Brune dont on chante allègrement la mort.

La popularité de registre, simplicité, bonhomie très provençale, permettent en fait aux anonymes rédacteurs de désigner, à travers le péril politique, la menace sociale des partageux.

A Carpentras, les Fédérés sont les continuateurs des “*pendurs*” de 93. On décrit ainsi leur club des Cent Jours :

Tenien sei coumplots vers Pacholou,

Lou ramassis d'aquelei gu :

Toutei sei séensou frivoulou

Eroun su lei ben dei Moussu.

Li avié dins aquelou caballou

De portou-fai, d'Escoubier,

De filou, d'arrestur de malou,

Decroutur et faribustier

/../

Avien toutei la gaougnou palou

Semblavoun de margnaou créba.

Quel mépris pour ces “*chivaliers de la gamatou*” !

A Avignon, Martel, que l'on retrouvera poétisant allègrement avec Morel par la suite, dépeint les farandoles des Fédérés : “*Lou mounde fermavou si portou / Crento d'arrapa de pesou*”. La cour des miracles empouillée défile dans les rues d'Avignon. Telle est la vision des grandes espérances de l'été 1815, pour le petit lettré, dans *lou Pounthé*. L'anonyme qui fait dialoguer “*douas fumou de la fustayé*” leur fait dire de ces Fédérés de même condition sociale qu'elles pourtant qu'ils sont “*pé descaou, vermine, saoutou rigolou, patarassou*” ...

En fait la peur sociale a terrorisé ces bourgeois, qui reprennent, en dérision et le péril passé, la parole dialectale de ce peuple clivé : “*lei patriotou saran lei moussu*” fait-on dire aux *taffataires* fédérés, et, pour mieux entraîner la partie du peuple qui les suit, les notables royalistes désignent aussi le parvenu enrichi par la Révolution : “*Oujourdieui que soun engreissa / Yaouyen vougu toujou resta*”.

En fait, c'est la peur du peuple qui anime cette chanson dialectale ultra qui prétend parler au nom du peuple : mépris du peuple, et mépris de la nation dans cet enthousiasme apatride devant l'arrivée des Autrichiens, se justifient beaucoup mieux dans l'utilisation de l'idiome natal que dans un discours français. L'écrit provençal est alors, dans sa spontanéité viscérale, le non-dit du discours français et la sûre indication que le peuple est clivé, qu'il est possible de dresser une partie du peuple contre l'autre partie.

La Counsoulatioun d'un royalistou, que Morel se gardera bien de joindre à ses oeuvres complètes, en 1828, a beau emprunter le registre populaire, sur l'air de *Cadet Roussel*, pour insulter Napoléon qu'il encensait hier, son texte tranche sur la production du temps : cette production de lettré, construite, imagée, orthographiée, est celle d'un professeur de lettres opportuniste qui continuera lui, à écrire en provençal. Mais les couplets dans lesquels ont communié un temps la plèbe ultra et les notables royalistes ne fonderont pas une écriture. Morel s'en prend à Napoléon mais pas à ses compatriotes d'Avignon : la peur sociale ne le possède pas. Tout simplement son plaisir provençaliste a utilisé une fois encore la circonstance et servi son opportunisme, car il faut garder sa place.

Mais il n'est pas indifférent de noter que les seuls vrais utilisateurs politiques du texte dialectal ultérieur, Desanat, Bonnet, du côté libéral, Roumanille plus tard, de l'autre côté, viennent de ce couloir du Bas-Rhône où la haine a déferlé.

On ne saurait pour autant en déduire que la haine, à elle seule, génère une expression dialectale spontanée : l'exemple nîmois en témoigne clairement.

Le silence de Nîmes.

A Nîmes, toute proche, le déchirement civil, plus brutal encore que dans le Vaucluse, n'est pas accompagné, semble-t-il, d'une écriture de l'idiome. Est-ce que, contrairement à Avignon où les couches populaires sont divisées, la masse ouvrière catholique est presque unanime dans son déchaînement royaliste, anti-bourgeois et anti-protestant. Les Cebets, dont le nom, comme celui de Trestailons, indique l'occitanophonie, ne se voient pas proposer, par les petits lettrés locaux, un texte dialectal en signe de ralliement. La bourgeoisie protestante avait accueilli avec une certaine sympathie les entreprises en faveur de l'idiome de quelques uns des siens (Aubanel, Trelis), qui se taisent ou fuient. La fugitive revanche sociale des prolétaires nîmois écarte quelque temps du champ de l'écriture la lettre d'oc.

Elle n'y revient qu'à la fin de la tourmente, en avril 1816, avec un long *Pouemo en vers patois*, dont l'anonyme auteur justifie, après coup, la terreur blanche sans jamais l'évoquer directement. Tout son texte est dirigé contre les horreurs de la Révolution, perpétuée par l'Empire, et contre les protestants, "*leis predicans que régissien l'état*" de 1790 à 1814, et qui n'ont pas hésité à attaquer les braves royalistes débandés en 1814. Très curieux texte, dont la longue mélopée, fruste, insistante, très populaire de ton, est niée par le français cultivé des notes. L'artifice de fabrication du *Fréro de l'Estoumac* est ainsi pointé, non comme moyen de communication efficace avec les masses occitanophones, auxquelles on ne s'est officiellement, publiquement, adressé qu'en français jusqu'alors, mais comme catharsis assumée.

Le texte eut-il des lecteurs ? Aubanel, mais sa réponse est piégée, répond à Pierquin, en 1835, ne pas connaître ce poème. Mais Pierquin, ancien fédéré de 1815, volontaire contre les Miquelets, ne s'intéresse déjà plus au *Pouemo* qu'en curiosité à verser au dossier énigmatique de l'écriture dialectale.

La prudence de Marseille.

V.Gelu montre bien combien le peuple et la bourgeoisie royalistes se sont peu reconnus dans les lynchages de la Terreur blanche : déclassés et "rhodaniens" seulement en portent la responsabilité. Marseille avait proposé une petite exultation d'écriture provençale en 1814, qui ne se renouvelle pas en 1815. L'heure est au modérantisme efficace. En témoigne la première poésie provençale publiée dans *l'Eclaireur de Marseille*, du très opportuniste Jauffret. Elle part d'un jeu de mots : le journal avait publié une supposée prédiction de Nostradamus, où "*l'Ugnon*", l'oignon, était métaphore de la nécessaire union autour de la dynastie retrouvée. Cinq jours après, *La cansoun de la Sèbo é doou Reyfouer* y revient : Mesté Jean aime l'oignon, Meste Bourtoumieou lui préfère le radis, le *reyfouer*. Allusion dont seuls les occitanophones, c'est à dire tout Marseille, comprennent le sens. Dans cette mise en miroir des deux langues, le journal modéré du maire de Montgrand calme le jeu : l'apparition fugitive, et souriante, du provençal, procède seulement de cette mesure proclamée.

Alors que la jeune intelligentsia, y compris les futurs libéraux Rabbe et Méry, affirme, en français naturellement, son ultra-royalisme, le provençal occupe d'autres terrains. Terrain traditionnel de la chanson de rue, où Claude Barry, le chanteur "patriote", mais réaliste, ajoute à la fin de sa *Dindo retrouvado* :

Es per lei Rei que faren la cantado,

Un beou rouyaume tout en sucrarié

Figurara e buouren à rasade,

A la santa de Louis dex-huit ...

Terrain de la politique locale surtout : un texte oublié, *Avis oou Pople Marsiés Par un ancien Pouartafai dei Grands Carmes, oou sujé dei dré impousa su lou vin* est très clairement texte de communication efficace : huit pages de prose, le fait est rarissime, au ras du discours populaire, mais sans populisme aucun, sans recherche de pittoresque. Le véritable réalisme marseillais est sans doute plus repérable ici que dans ses avatars à venir. Le texte, qui émane sans doute des autorités dont il défend le point de vue, s'adresse à tous les Marseillais, mais dans l'idiome commun, et, symboliquement, depuis le coeur, géographique et professionnel, de la ville vieille.

Pour autant, l'apparente spontanéité de ce véritable sermon laïque est travail de restitution : la belle description de l'activité revenue emprunte directement à la pièce de Bonnet Bonneville, célébrant la paix revenue, en 1801.

Pareil texte, intervenant sans traduction, dans une véritable communication efficace, interroge d'autant qu'il semble contenir tous les éléments permettant une utilisation en normalité de l'idiome, et que cette utilisation, à peine tentée, semble cesser. Alors que vont bientôt se développer des tentatives de réhabilitation littéraire sans grands échos populaires. A un discours circonstanciel visant à l'efficace se superposera un discours redondant sur la mort de la langue. Alors même que le tableau de la paix, dans le propos du vieux portefaix, est comme empreint d'une éternité suspendue de langue, qui interroge.

La sérénité de ce tableau a une finalité éminemment politique : il est frappant de constater que les manifestations de mécontentement populaire, voire les troubles, dirigés contre le maintien de l'impôt napoléonien sur les boissons, apparaissent dans les régions qui ont salué avec le plus d'enthousiasme le retour des Bourbons.

Quelle différence de registre avec les *Facéties Provençales*, que Chardon le libraire-éditeur avait placées, significativement, en l'An de grâce 1815 le 21^e du Règne de Louis XVIII. Triomphe de la diglossie consacrée par les temps nouveaux, que Chardon efface par son compte truqué, c'est des ruines de l'église du vieux Marseille, abattue par les Montagnards pour avoir abrité les fédéralistes, que renaît l'éternelle facétie de l'idiome.

"Meis bouens amis, respiren doun en paou apré tan dé révoulutien", dit le vieux portefaix. Chardon propose, en guise de dévouement ses *Facéties* aux *"Amateurs de la grosse gaîté"* ! *"On sait qu'il était le chef de la société des Gobe-Mouche, et il a comme tel, taillé, coupé et glané un peu partout pour son recueil assez curieux"*. Certes, mais l'entreprise n'était-elle pas possible sous l'Empire ? Chardon la situe clairement dans l'atmosphère du retour des Bourbons. Paradoxe d'une ville qui a ignoré les pièces de Gros depuis des dizaines d'années, les retrouve dans la publication nationale de Millin en 1808-1812, et les imprime en 1815, sans même mentionner le nom de leur auteur, mêlées à des pièces dont le registre archaïque, sans la moindre exaltation provençaliste, est le fruste contrepoint de la francisation irréversible désormais.

Dans son *Triomphe de la Paix*, en 1801, Bonnet-Bonneville fait ainsi décrire les bienfaits de la paix retrouvée à Patroun Pouchin :

Vian deja su lou Port, de Sant'Anne à Sant-Jean,

Emballayre, caïssié, pouortofay et marchan,

Si traféga d'un couar, et déïs bras et déïs giguos

Coumo après la méïssoun boulegoun leïs fourniguos.

May à la ribo novo ? A qui que chamatan!

Fourgeïrouns, charpantiés, patatin patatan;

Pégouliés, callafats, sarraïres, mestré d'aïssou,

Poulégeaïres, courdiés, tout gagno la vidasso.

Qu'u li la fa gagna ? La paz dé Diou !

On comparera avec le texte du Portefaix :

”

AVIS OOU POPLÉ MARSIES

Per un ancien pouartefai dei grands Carmés, oou sujé dei dré impousa su lou vin.

Bravé poplé dé Marsio, és doun revengu lou ten passa ? pouden si livra senso crento que duré troou paou à l'espouar d'estré huroux ! Pouden sarra contro lou couar noustreis enfans que la cruello counscriptien venié derraba de nouestreis bras! sian segur qu'aquelei millié de paoureis agneoux qu'uno lei abouminablo coundanavo a estré esgourgea per servi l'ambitien d'un soulet hommé, creisairan per la counsoulatien de sei famio e nouestrei bravei fiéto, que trouvaran aoutan de capeou coumo l'aura de couifo, pourran s'establi quan soun ten vendra, e secaran pas su pé coumo n'eroun menaçado. Oou lué d'un mousqué, la jouinesso prendra la tiblo vo lou marteou. Lou ten qu'ooourié perdu à l'esercici l'emplugra à apréné un ar per gaigna sa vido e noun per la leva. Carregeara pa lei canoun à l'armado e se dueou porta cooucarren su l'espalo, en lué d'un fusiou sera la bare d'un pouartofai; la sacco remplaçara la giberno, e per sabré ooura din la pocho un couteou per découpa uno dindo lou dimenché à la Gardi vo à Aren.

La ténen la pax ! la douço pas! qué joio, en mi lévan, lou matin d'oousi dé l'aoutré cairé doou por, lou bru dei masso dei calafa! E que sera quand toutei aquelei bastimen revendran de pertout e carga de tou ben ! Tur, Grégou, Espaignoou, Danois, Anglès, cu soou Chinois beleou, si jouiniran a elli, e toutei aquelei pavaious mescla ensen fourmaran un arcanciel de coulour. Enfin voueli que lou cris dei carrélo que si serviran per débarca la marchandiso, siégué à Marsio la musico à la modo. Tardara pas à mai veni aqueou ten qué, de la quantita que n'avié, trovavian pas à pousqué fairé abourda oou quéi un bateou e qué lei palissado eroun tan cuberto de ballo, de caisso, de barrico, qué si couneuissié pas oou s'ero de malloun vo de calado.

E que nous a fougu per sourti de nouestro agounié, Qu'es, apré Diou, qua ooupera aqueou miraclé ? pouden-ti lou mescouneissé ? ô Louis XVI ! paouro victimo, es pa que tei priero qu'an flechi la coulero d'ooou ciel countro la Franço : nous as rendu lou ben per lou maou e ta vengeance es ista de nous fairé délivra de l'ouppressien mounte gémissin despuï tan dé ten Noblo famio de Bourboun, tijo santo de tan de boui Reï nou sies rendudo ! ”

Tout le registre de la célébration populaire, simple, efficace, passe dans le texte qui vise à défendre la position des autorités, contre le peuple qui proteste. Au même moment, les notables qui prennent position pour la revendication populaire, contre l'impôt sur les boissons, le font en français : ainsi le cas le plus significatif est sans doute celui de Raynouard, qui mène alors une campagne vigoureuse en ce sens. N'est-il pas significatif qu'il procède alors à la restitution du texte troubadouresque, sans pouvoir, ou vouloir, envisager une intervention dialectale allant dans le sens de l'émotion populaire ? La chose est évidemment impensable, et l'intervention de l'administration en provençal, à l'intersection d'un plaisir de langue et d'une communication efficace, ne s'adresse au peuple que parce qu'il est, en définitive, mineur.

Nous renvoyons à l'édition critique que nous préparons de ces textes, qui en donnera l'intégralité.

Les frères Rigaud donnent quelques chansons, Cf. *Cansou sus la paix, cantada âou quartié de Mounpéieïret, lou jour de sa festa, Per M.C.R*****, (Cyrille Rigaud), 25.6.1814. Montpellier, Tournel, 1814. La chanson est donnée avec une chanson bacchique en occitan et une en français. Cf. aussi *Avis à las Filletas de Mounpeyè per lou ritour de Madame duchesse d'Angoulême*. B.M.Montpellier, ms 182. Notons que la colonne dont Rigaud avait salué l'érection en 1790 est démolie le 20-4-1814.

Ainsi, dans les publications marseillaises consacrées aux festivités et événements accompagnant le retour des Bourbons, *Hermite de St Suffren, de l'Observatoire, de St Charles, de St.Pierre, de la Rose*, etc, le texte provençal est très rare ; la série suivie de *l'Hermite de Saint-Jean, ou Tableau des Moeurs et Fêtes Marseillaises, depuis le Rétablissement des Bourbons*, ne donne sur 54 n° que deux interventions dialectales.

à la différence de 1789-1790.

Relation de ce qui s'est passé à Marseille, dans les journées des 14, 15, 16 et 17 Avril 1814 au ler de l'ère de la délivrance, par Mr.Blondet, Avocat. Marseille, 1814.

Mot(s) sauté(s).

Hermite de St.Jean. Castagnié : sobriquet péjoratif de Napoléon et de ses partisans.

Né à Sainte-Tulle (actuellement Alpes de Haute-Provence) en 1771, le docteur Robert, (qui a fait ses études à Paris), est installé à Marseille depuis 1803. Il rédige et publie en 1814 *l'Hermite de Saint-Jean*. Il gardera le contact avec Sainte-Tulle, dont il sera l'historien en 1842.

Le mot provençal est toujours le seul en usage.

Cf. infra. VI. "L'écriture libérale"

Cibòt, échalotte, oignon, métaphore de la pomme de pin. *Royal Cibòt*, "maquis" des réfractaires du Luberon, à la fin de l'Empire, emblématiquement désignés par le *Cibòt* de cette zone boisée.

La culture historique de l'auteur en atteste. Sa graphie "phonétique" est celle de bien des lettrés de l'époque.

Feuille volante, deux pages. Nous ne connaissons que deux exemplaires de ce texte inconnu que nous avons pu repérer, B.M.Avignon et Centre international de documentation occitane.

Nicolas, prénom traditionnel du niais, sobriquet de Napoléon.

mot plutôt alpin (la Provence basse dit : *pòrc*), ou francisme : le mot est en italique dans le texte.

On trouve souvent cette graphie de *chan* pour *champ* dans des textes d'origine populaire ou se donnant pour tels. Cf. le compromis de *Parlen d'ou Paysan qué travayou din soun chanp*, que nous présentons in R.Merle, "Discour...", *Cahiers critiques du patrimoine*, 3, 1987, p.104.

Lettre à Rancher, Cf.R.Fatou, "J.R.Rancher d'après des documents inédits", *Nice Historique*, 1953, p.69-86.

Nous en avons trouvé des exemplaires assez nombreux de différentes éditions en Provence et Languedoc., et repéré une version grenobloise.

Martin Sala, esglaria, etc, passent sans doute par la médiation du texte de ses prédécesseurs. De même la lecture de Gros lui fournit l'essentiel de l'argumentation renaissantiste qu'il présente alors.

Le final de cette chanson présente d'assez nombreuses variantes, selon les éditions.

Victor Gelu, *Notes biographiques*, A.C.Marseille.

Letuaire, *Mémoires*, ms, musée Vieux Toulon.

"Mémoire sur la Danse Candiote, Farandoule des Provençaux, par M.Diouloufet", in *Recueil de Mémoires, Soc.Ac.d'Aix*, Aix, Pontier, 1819, p.124-125.

Morel, *Houmagé dei Répétiérou dé la Fustayé d'Avignoun à Moussu, Frere d'ou Rei, en yé présentent en bouqué, sur l'air, si le Roi m'avait donné*, Avignon, Bonnet fils, (1814).

Cansoun nouvello adreissado ei bravé avignounais, per J.H.L, Avignon, Offray fils,(1814).

feuille volante, Marseille (1814). La signature Mr C....D, rend problématique l'attribution de la pièce à Carvin.

(Blanc-Gilly), *La Bienfaisance de Louis XVI, vo lei Festos de la Pax*. L'édition marseillaise de Guion est un simple "reprint" de l'édition de 1783, sans aucun commentaire, aucune actualisation.

L'Hermite de St.Jean, 3 octobre 1814.

L'Hermite de St.Jean, n°35.

Nous renvoyons à l'édition critique que nous préparons de ces textes de la Restauration.

Dialoguo e cansoun dei repetiero en honnour de Moussu, frero d'ouo Rey. Cf. notre édition critique des textes de la période.

Cf. par exemple ce recueil de *Facéties provençales* publié par Chardon, libraire marseillais, en 1815. Le permis d'imprimer est donné en novembre 1814, c'est à dire au retour à la normalité. Tout le titre montre la pratique compensatoire de l'opération : "*Recueil de diverses pièces bouffonnes, originales et inédites*".

Dialogo a l'oucasoun d'ouo passage a Nimè de Mossieu, Comtè d'Artoi, Nismes, Texier, 1814.

Cf.Vincens, Baume, *Topographie de la Ville de Nismes*, Nîmes, 1802.

Cf. Aubanel, *Odes d'Anacréon*, Nîmes, 1802.

Séance annuelle Société académique d'Aix, 14 mai 1814. Aix, Pontier.

Cf. le *Chant du Troubadour marseillais*, du bibliothécaire Croze Magnan, qui appelle au retour de la prospérité, et les nombreuses chansons rapportées par *l'Hermite de Saint-Jean*.

A son arrivée à Marseille, le Prince est salué en français d'une romance "par un jeune troubadour marseillais", puis, en français toujours, par Diouloufet : "ce jeune poète, connu par des vers français et provençaux très-ingénieux, n'a pas dégénéré, dans cette circonstance, de nos lyriques aïeux", écrit *l'Hermite de Saint-Jean*. Avec Diouloufet, "L'ancien pays du Troubadour", dont les "troubadours ont chanté tour à tour / Les chevaliers, les dames et la gloire", vient saluer le Prince.

Cf. en particulier la pièce de Gros "Au Public".

L'Hermite de Saint-Jean, n°37.

Personnages de la Fête-Dieu d'Aix.

Villèle, dans ses *Mémoires*, écrit de Louis XVIII : "Le croirait-on ? Il fit quelquefois porter sa causerie sur le poète toulousain Goudouli ; le Roi, qui savait à merveille nos dialectes méridionaux, en avait retenu nombre de passages qu'il débitait en perfection". (Cité par P.Lagarde, *Peire Goudoulin, Actes du colloque international*, Toulouse, 1982, pp.3-4).

Le *Procès-Verbal* des cérémonies de Marseille écrit : "Une bouquetière, interprète de ses compagnes, a adressé au Prince, dans la langue des anciens Troubadours, (encore aujourd'hui l'idiome des bons Provençaux), le compliment suivant", p.14.

Nous avons pu retrouver au musée Arbaud cette publication qui, avec de nombreuses autres feuilles volantes de cette période, n'est signalée par aucune bibliographie.

Cerquand, "Littérature populaire dans Avignon et dans le Comtat, 1600-1830", *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, II, 1883, pp.72-95.

Nous renvoyons à notre bibliographie générale, donnée in fine, Cf.1815.

Nous renvoyons à notre étude "Avignon, Comtat Venaissin, le champ clos de diglossie", *Cahiers critiques du patrimoine*, 2,1986, où nous donnons de nombreux extraits de ces chansons.

Pescou dei Fédéra.

On ne retrouve pas dans ce texte les caractéristiques de langue et de style qui permettent de mettre en rapport, voir d'attribuer au même auteur, les pièces nîmoises de 1788, 1814, 1820.

Ainsi cette note p.13 : "Le mari de la mère de Buonaparte était huissier à Gènes. Monsieur le Comte de Marboeuf, qui gouvernait la Corse, trouva Mme Laetitia assez revenante pour lui faire sa cour. Cette femme, rien moins qu'inhumaine, flattée de cette conquête, reçut complaisamment l'hommage de M.de Marbeuf ; et de cette intrigue provint le monstre qu'on aurait dû étouffer à sa naissance". Le Frère de l'Estomac, censé avoir écrit le poème, sait manier le français.

J.Bauquier, *Une lettre d'Aubanel de Nîmes à Pierquin de Gembloux*, Montpellier, Hamelin, 1880.

Montgrand, qui retrouve sa mairie en septembre, dirige le journal avec Jauffret et Casimir Rostan, dont le rôle ultérieur dans le renaissantisme provençal sera important. Jauffret va jouer

un rôle important dans la vie culturelle de la ville. Né à la Roquebrussane (aujourd'hui dépt. du Var) en 1770, il a fait carrière d'enseignant et de littérateur à Paris, qu'il quitte à la chute de l'Empire. Bibliothécaire, secrétaire de l'Académie de Marseille, contrôlant le journal modéré et la revue *La Ruche Provençale*, qu'il crée en 1819, Jauffret est bon exemple du lettré méridional qui ne se sent pas concerné par l'expression dialectale.

Dans une lettre adressée au Ministre, pour lui demander l'autorisation de transformer *l'Eclaireur* en *Journal de Marseille* (lettre jointe à la collection du journal, B.M.Marseille), Jauffret insiste sur le fait qu'il a voulu "*pourvoir à calmer les esprits, à rapprocher les cœurs*". Le 4 novembre, le *Journal de Marseille* publie un poème de Berenger, le Doyen des Troubadours, "*auteur des Soirées Provençales*", qui tout en demandant la punition des coupables, souhaite que la justice n'abuse pas de la toute puissance.

Si, comme il y paraît, les pièces du recueil, prétendûment trouvées sous les ruines de l'église des Accoules, proviennent de sources locales inconnues des bibliographies, l'entreprise de Chardon témoignerait, et de l'existence d'un pan entier et pratiquement inconnu du patrimoine, et de sa fonction symbolique de retrouvailles avec un Avant rassurant.

Reboul, *Anonymes, pseudonymes et supercheries littéraires de la Provence ancienne et moderne*. Bull.Soc.Et.Sc.Arch.de la ville de Draguignan.XI. p.185-631.